



FÉDÉRATION NATIONALE DES COURSES HIPPIQUES

DECLARATION DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL

A L'ATTENTION DES ACTEURS DES COURSES HIPPIQUES DEVANT SE RENDRE SUR LES HIPPODROMES ET CENTRES D'ENTRAÎNEMENT

*En application des mesures générales prises pour faire face
à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire – décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020*

PERSONNE CONCERNEE

NOM

PRENOM.....

TELEPHONE PORTABLE.....

Né(e) le à

Adresse du lieu de résidence

.....

- titulaire d'une autorisation d'entraîner ou de monter
- titulaire d'une carte professionnelle au titre d'une écurie d'entraînement de chevaux de courses
- membre, salarié ou prestataire d'une société de courses, d'un centre d'entraînement, d'une fédération régionale ou de son GIE, de la fédération nationale des courses hippiques, du laboratoire des courses hippiques

J'atteste devoir me déplacer à titre professionnel pour exercer ma fonction dans les locaux de ma société, sur un hippodrome, un centre d'entraînement ou dans un haras d'élevage, dans le cadre de la poursuite de l'activité des courses hippiques actée par l'article 42 – III du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020.

Fait à, le...../...../2020

Signature

Document nominatif

à conserver tout au long du déplacement et à présenter en cas de contrôle aux autorités en tant que justificatif accompagnant l'Attestation de Déplacement Dérogatoire établie en application de l'article 4 – I – 1° - a du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020